

La Ville de Magog adopte son Plan directeur de transport actif

Magog, le 2 mai 2023 – La Ville de Magog a récemment adopté son tout premier Plan directeur de transport actif. Ce plan se veut un outil de planification pour améliorer et développer les réseaux cyclables et piétonniers de façon efficace, sécuritaire, inclusive et agréable. Il a été réalisé par la Division ingénierie de la Ville de Magog, en collaboration avec la firme EXP.

Le Plan directeur de transport actif a été élaboré à la suite de consultations menées auprès de plus de 1 000 citoyens de tous âges. Une séance d'idéation, un sondage en ligne, des consultations auprès d'organismes impliqués dans le développement durable ainsi que des ateliers de travail auprès de jeunes de l'école secondaire de la Ruche et de l'école primaire Montessori ont permis de réfléchir collectivement à l'avenir des déplacements à pied et à vélo.

M. Marco Prévost, directeur de l'Environnement et des infrastructures municipales, relate le portrait du réseau soulevé dans le Plan. « La démarche nous a permis de comprendre que le réseau cyclable de Magog a majoritairement été développé pour promouvoir l'utilisation récréative du vélo. À présent, nous devons nous pencher sur un réseau davantage utilitaire pour relier les différents secteurs de la ville aux commerces de proximité, aux écoles, aux milieux de travail et à l'hôpital. En ce qui concerne notre réseau piétonnier, le diagnostic nous a permis de confirmer que les infrastructures existantes comme les trottoirs, sont majoritairement de bonne qualité. Nous souhaitons toutefois créer des raccourcis piétons et cyclables entre les quartiers pour favoriser le transport actif. »

M^{me} Nathalie Pelletier, mairesse de la Ville de Magog, explique la vision et les objectifs du Plan. « Nous souhaitons offrir à nos citoyens de tout âge et de toute aptitude l'opportunité de se déplacer à pied et à vélo de manière continue, connectée et sécuritaire entre les divers points d'intérêts de notre ville. C'est pourquoi notre Plan s'articule autour des cinq objectifs suivants, qui visent à démocratiser la pratique de la marche et du vélo dans les déplacements quotidiens de nos citoyens :

1. Augmenter la convivialité et le confort des déplacements en transports actifs tout au long de l'année;
2. Améliorer la connectivité des réseaux (aux pôles d'intérêts, aux quartiers et aux territoires voisins);
3. Améliorer la sécurité des déplacements en réduisant la vulnérabilité des usagers actifs;
4. Limiter les freins à la pratique de la marche et du vélo;
5. Effectuer une mise à niveau des infrastructures existantes. »



« Je suis très fière du travail qui a été accompli par nos équipes. Les citoyens pourront déjà constater des exemples concrets de la mise en œuvre de ce nouveau plan. Je pense à la réfection de la rue Saint-Patrice Est, dans le cadre du projet de détournement des eaux usées du secteur Omerville, ainsi que la réfection des passerelles des rues Marielle et des Ruisseaux », conclut M^{me} Pelletier.

La randonnée des élus

Le 16 mai prochain, le conseil municipal de Magog prendra part à *La randonnée des élus*. Cette activité, qui vise à sensibiliser les preneurs de décisions à mieux comprendre la réalité des utilisateurs du réseau cyclable magogois, est organisée par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie en partenariat avec la Ville de Magog.

Le Plan directeur de transport actif de la Ville de Magog est disponible sur le site Internet au ville.magog.qc.ca/transport-actif.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

